



**15^{ème} journée
plénière de
l'OMÉDIT Centre-
Val de Loire**

■ **CREX LIBERAL**
par **URPS INFIRMIERS Centre – Val de Loire**

Jeudi 17 novembre 2016



Centre Hospitalier de Blois

semaine de la sécurité des patients ...



Idée initiale (2014)

Apporter une solution, une action

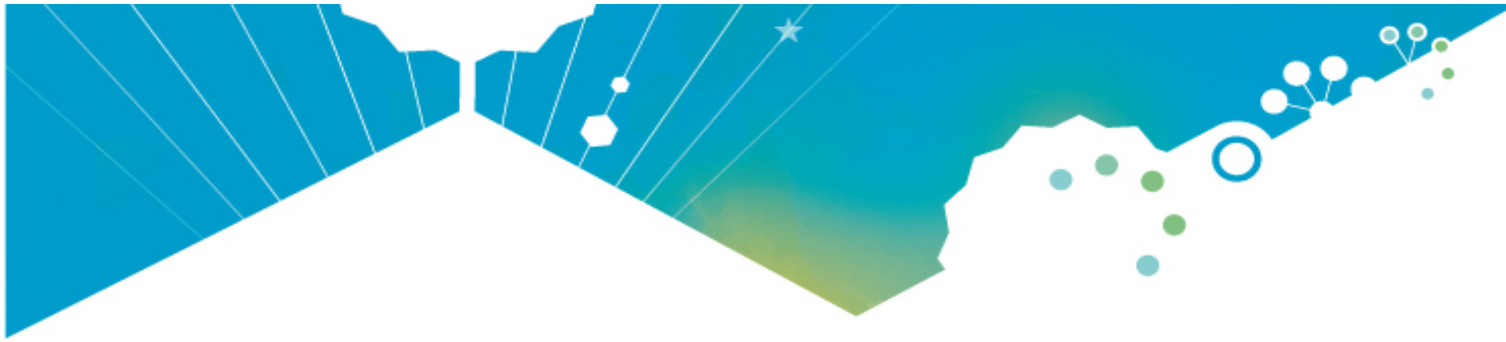
à une erreur

Diffuser cette action
aux IDELS de la
Région CVL

Que faire d'une erreur ?

Amélioration des connaissances et des pratiques





Bibliographie

- Aucune étude dans le milieu infirmier libéral, ni en région Centre-Val de Loire, ni au niveau national.
- Cependant 4 études pertinentes mais la spécificité ambulatoire y est très peu abordée:





- **Comparaison des deux Enquêtes Nationales menées en 2004 et 2009 (Mars 2011)**

(Selon cette étude, 4,5% des admissions à l'hôpital sont dues à des EIAS graves qui surviennent en soins de ville dont la moitié est évitable)

- **Guide de Mise en Place de CREX et d'analyse d'EIAS en milieu ambulatoire. (mai 2013)**

(Guide destiné aux PS des MSP, Pôle de Santé et Centre établi par L'Equipe régionale d'appui à la gestion des EI au sein d'un Réseau en Franche Comté)

- **ESPRIT établie par le Comité de Coordination de l'Evaluation Clinique et de la Qualité en Aquitaine**

(estimer en France la fréquence des événements indésirables associés aux soins (EIAS) évitables en médecine générale et d'en décrire la typologie.

- **Mise en place d'un CREX dans la MSP des Mercureaux –Beure (DOUBS)**





Mise en place d'une procédure d'un retour d'expérience début 2016

- Copil stratégique : 1ère réunion janvier 2016
- Copil technique : en attente
- Création d'une charte, d'une fiche de déclaration d'EIAS : établie





CHARTRE DE SIGNALEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES ASSOCIÉS AUX SOINS (EIAS) EN LIBÉRAL

Version 2 du 27/01/2016

La sécurité de nos activités de soins doit être la préoccupation première et permanente de notre profession d'infirmière libérale.

La qualité de notre travail, inspirant confiance à nos patients, se fonde sur l'expérience tirée, jour après jour, acte après acte, des événements pouvant affecter la sécurité des soins, des personnes, et des biens.

Notre objectif est d'améliorer la visibilité de ces erreurs afin d'entretenir la conscience des risques liés à l'ensemble de nos activités de soins et d'apporter des mesures correctives.

Dans ce cadre, il est de la responsabilité de chacun de communiquer, toute information sur les événements indésirables. (Ne pas signaler les événements indésirables pourrait compromettre l'ensemble de la démarche de prévention des risques conduite par l'URPS Infirmiers)

Pour favoriser le retour d'expériences, l'URPS Infirmiers s'engage à ne pas diffuser les informations transmises. Le signalement repose sur des faits.

L'URPS Infirmiers garantit l'anonymat et la confidentialité dans le traitement de ses bases de données. (Aucune donnée nominative impliquant des personnes n'y sera figurée).

La démarche de signalement doit être aussi exhaustive que possible en permettant l'identification de l'ensemble des risques liés à l'activité des infirmiers libéraux et en évitant que ces risques se reproduisent.

Nous rappelons que la finalité de la démarche de signalement des événements indésirables n'a pas pour objet d'établir une faute éventuelle, mais d'analyser les causes de survenue des événements et de dégager des recommandations pour éviter la réitération de l'évènement.

Chacun des membres de la commission de retour d'expérience libérale s'engage par la signature de cette chartre de confidentialité à ne pas faire état du contenu des déclarations reçues au-delà du cadre du CREXL de la région Centre – Val de Loire. Toutes les données d'un EIAS seront effacées au bout de six mois.

Chaque déclaration faite au CREXL ne dispense pas d'une déclaration officielle à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicaments.



Fiche de signalement des Evènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS)

Version 2 du 27/01/2016

Tout professionnel libéral peut être amené, dans son activité, à constater un évènement indésirable. Merci de remplir cette fiche lors de chaque constatation d'incident. Vous serez peut-être contacté par un membre du CREXL pour étudier cette remontée d'EIAS. Cette fiche peut être retournée de trois manières :

- Par courriel : urps.infirmiers@orange.fr

- Par courrier postal :

URPS Infirmiers Centre
Le Galaxie – Entrée AB Rue des châtaigniers
45140 ORMES

- Par remplissage direct du formulaire sur le site web : <http://centre.infirmiers-urps.org/>

*Obligatoire

Nom *

Prénom *

Adresse *

Mail *

Téléphone fixe

Téléphone portable *

Date de la déclaration *

Description : circonstances, effets



QUATRE SIGNALEMENTS D'EVENEMENTS *

- Évènements détectés et corrigés avant d'avoir affecté le patient et/ou l'infirmière
- Évènements détectés qui n'ont pas le potentiel de nuire au patient et/ou l'infirmière
- Évènements détectés qui peuvent nuire au patient et/ou à l'infirmière mais qui restent finalement sans effet
- Évènements détectés qui mettent en danger la sécurité du patient et/ou l'infirmière

Actions immédiates réalisées *

Selon vous, les actions correctrices à mettre en place *





Mise en place d'une procédure d'un retour d'expérience début 2016

- Information des IDELS sur 2 bassins: échec





Difficultés rencontrées

Méconnaissance des
EIAS, ANSM

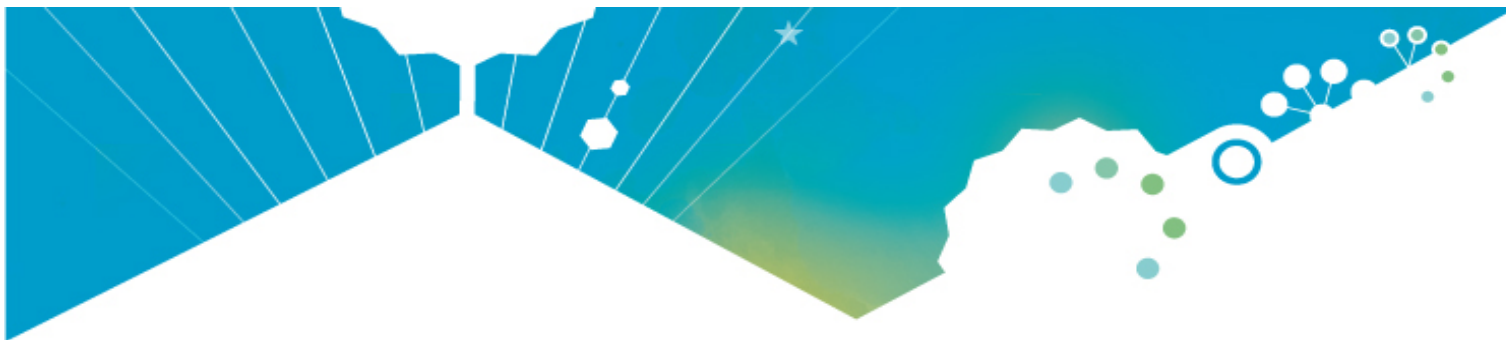
Pas de sensibilisation à la
culture de l'erreur positive,
pas de formation

Difficultés rencontrées
Non adhésion des IDELS

Exercice individuel,
Seul au lit du patient

Déclaration non anonymisée
Peur de la sanction





Et après

Notre plus gros travail dans un premier temps:
La sensibilisation des IDELS à la culture de l'erreur
positive.

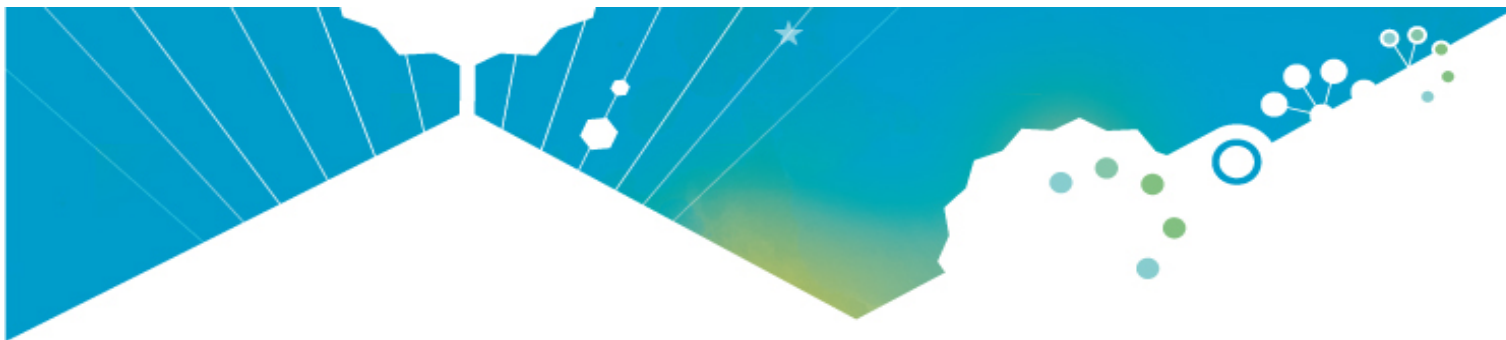




Dans un deuxième temps

- Formation de Professionnels de santé à l'analyse des EIAS
- Mise en place d'un **Comite de Retour d'Expérience Liberal**





Et ensuite

Diffusion aux IDELS de la région Centre-Val de Loire
: l'action apportée à l'EIAS afin de ne pas le
reproduire





Nous démarrons de rien, tout est à construire. Nous sommes conscients que c'est un travail énorme qui nécessite des moyens humains et financiers.

Sensibiliser à la culture de « l'erreur positive » est un grand défi que l'URPS Infirmiers se lance pour améliorer la prise en charge des patients ainsi que la pratique en milieu libérale.

